

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mardi 26 janvier 2021

Date de la convocation: 20/01/2021

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 8
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Benoît TOULOUZET

Votants : 8

Représentés :

Excusés : Xavier MACIAS, Noël PEREIRA DA CUNHA

Absents : Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Serge LAGUIBEAU

2021_003 - Objet : Décision modificative n°2 au budget principal 2020 de la CSVSS

Le président expose au conseil syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES
022	Dépenses imprévues	-500.00
64131	Rémunérations non tit.	500.00
TOTAL :		0.00

Le président invite le conseil syndical à voter ces crédits.

Le conseil syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote le réajustement des comptes détaillé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___ RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/01/2021 065-256501321-20210126-2021_003-DE